



Rapport de progression 2025

Optimum Gestion de placements

Étude de cas : engagements ayant mené à des progressions positives des pratiques des entreprises



Table des matières

Dollarama	3
Banque Scotia	4
CGI	5
Loblaw	6
Metro	7
Nutrien	8
Pembina Pipeline	9
Saputo	10
TC Energy	11
Teck Resources	12
Telus	13
Tourmaline Oil	14
WSP Global	15

Enjeux



Transition vers une économie à faible en émissions de carbone



Préservation des écosystèmes et de la biodiversité



Construction d'une économie juste, équitable et inclusive



Pratiques de gouvernance robustes, orientées vers un développement durable

Dollarama

Industrie : détaillants spécialisés | Pool : Canadien



Enjeu : Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

OBJECTIFS :

- › Nommer un.e agent.e des droits de la personne, responsable de superviser le processus de diligence raisonnable
- › Réaliser une évaluation des risques liés aux droits de la personne couvrant la chaîne d'approvisionnement
- › Réaliser des audits de ses fournisseurs

Du dialogue à la gouvernance des droits de la personne

Face aux risques liés à sa chaîne d'approvisionnement, nous demandions depuis plusieurs années à Dollarama de désigner un responsable des droits de la personne chargé de superviser la diligence raisonnable. En 2025, l'entreprise a structuré son approche et renforcé sa gouvernance sur cet enjeu : une personne spécialisée en droits de la personne a été recrutée pour réaliser un diagnostic des pratiques, une fonction dédiée à l'approvisionnement responsable a été créée et une formation obligatoire sur les droits de la personne a été déployée auprès de l'ensemble de l'équipe approvisionnement.

Une deuxième dimension de cet engagement portait sur l'identification des risques dans la chaîne d'approvisionnement, plus particulièrement l'élargissement de l'évaluation aux fournisseurs indirects. Dollarama a franchi à cet égard une étape significative en obtenant une visibilité sur les risques associés à certains fournisseurs de niveau 2, grâce à une collaboration avec ses agents commerciaux. Nous l'avons encouragée à élargir ses audits à plus de fournisseurs indirects, ce qu'elle semblait alors envisager, et à publier les résultats de ces évaluations. En 2025, le Groupe a aussi renforcé son cadre d'analyse des risques en développant, par exemple, une cote de risques par pays.

PROCHAINES ÉTAPES : Dollarama doit continuer d'accroître sa visibilité sur les risques en dialoguant avec les travailleurs dans sa chaîne d'approvisionnement, élargir ses audits à plus de fournisseurs indirects, et systématiser davantage son processus en réalisant une évaluation des risques de manière préalable à l'établissement de toute relation d'affaires.



« Dollarama a grandement amélioré sa gestion des droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement. Nos interlocuteurs ont exprimé la volonté de l'entreprise de poursuivre ses efforts en ce sens. »

- Charlotte Douillard, Aequo

Banque Scotia

Industrie : banques commerciales | **Pool :** Canadien



Enjeu : Crise climatique

OBJECTIFS :

- › Utiliser des indicateurs crédibles pour évaluer les plans de transition des clients
- › Divulguer les résultats de l'évaluation

Transparence accrue dans l'évaluation des plans de transition des clients

La Banque Scotia a réalisé des progrès significatifs en matière de divulgation au cours de l'année 2025. Elle a publié pour la première fois les critères détaillés utilisés pour classer les plans de transition climatique de ses clients selon trois catégories (phase préliminaire, en progrès, phase avancée). Pour atteindre la phase avancée, un client du secteur pétrolier et gazier doit notamment avoir un objectif de carboneutralité vérifié d'ici 2050 couvrant toutes les portées pertinentes, incluant les portées 1, 2 et 3.

Sur le plan de la divulgation des résultats de l'évaluation, Scotia a franchi une étape importante en publiant pour la première fois les pourcentages par catégorie pour les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité et de la fabrication automobile. Cette amélioration rapproche Scotia des meilleures pratiques observées chez RBC.

Cette banque aussi s'est démarquée en s'engageant à publier le ratio du financement des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles dans son prochain rapport climatique, faisant preuve de leadership parmi les banques canadiennes.

PROCHAINES ÉTAPES : Suivre la publication du ratio du financement des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles, obtenir davantage d'explications sur les changements d'une année à l'autre dans l'évaluation des clients, et clarifier les attentes quant à la progression des clients vers l'adoption de plans de transition crédibles.



« Nous sommes satisfaits des progrès réalisés par la Banque Scotia en matière d'engagement avec ses clients. Elle offre davantage de détails sur les indicateurs utilisés pour évaluer les plans de transition climatique des clients et sur sa méthodologie. »

- François Meloche, *Æquo*



Enjeu : Gestion de données, cybersécurité et intelligence artificielle

OBJECTIFS :

- › Former et mettre à jour annuellement les cadres et employés
- › Mettre sur pied un comité d'éthique dédié
- › Assurer une gouvernance robuste et structurée du CA sur l'enjeu

IA : des progrès en matière de gouvernance et de formation

Alors que l'intelligence artificielle occupe une place importante dans les solutions que CGI propose à ses clients, l'entreprise a confirmé l'existence d'une structure interne dédiée à la gouvernance de l'IA. Cette approche inclut un comité spécialisé et un centre d'expertise interne, CGI indiquant que la divulgation relative à cette structure et à ses travaux est appelée à évoluer.

CGI a aussi commencé à faire référence de manière explicite à des formations en matière d'IA dans son rapport de développement durable. L'entreprise s'est montrée ouverte à divulguer des informations plus granulaires, notamment sur le nombre et le type d'employés formés, ainsi que sur les sujets abordés et la fréquence de ces formations. CGI a également confirmé que le conseil d'administration bénéficie de formations annuelles sur cet enjeu; nous l'encourageons à approfondir cette divulgation, notamment en précisant les compétences spécifiques des administrateurs.

PROCHAINES ÉTAPES : Divulguer des informations détaillées sur les formations en matière d'IA, publier la divulgation relative à la structure de gouvernance de l'IA et à ses travaux, et approfondir la divulgation sur les compétences spécifiques des administrateurs.



« Si des progrès sont observés en matière de gouvernance et de formation, des efforts restent toutefois nécessaires pour renforcer la divulgation, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle des principes et leur illustration par des exemples concrets. »

- Arnaud Celka, Æquo



Enjeu : Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

OBJECTIF :

- Effectuer une étude d'impact sur les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

Des jalons importants en matière de droits de la personne

Après des années de discussions avec Loblaw sur des enjeux liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement, l'entreprise s'est distinguée en devenant le seul détaillant agroalimentaire canadien à réaliser et publier une étude d'impact. Celle-ci portait sur le brocoli et le chou-fleur cultivés au Mexique, aux États-Unis et au Canada, mettant l'accent sur les travailleurs migrants agricoles. Elle a révélé que le travail forcé et des enfants constituent un enjeu majeur, en raison des pratiques d'intermédiaires du travail.

Au début de 2025, Loblaw a indiqué qu'elle travaillait à mettre en œuvre les recommandations de cette étude. Toutefois, ces recommandations ne nous semblent pas en mesure d'éclairer les investisseurs sur les actions concrètes à mettre en place. Par exemple, l'étude recommande à Loblaw d'évaluer les occasions d'améliorer les exigences en matière de droits de la personne.

Malgré l'importance d'améliorer ses processus et la transparence sur les actions visant à prévenir et réduire ces impacts, ce type d'analyse procure à Loblaw une avance par rapport à ses pairs.

PROCHAINES ÉTAPES : Mettre en œuvre les recommandations de l'étude d'impact, améliorer les exigences en matière de droits de la personne et renforcer la transparence sur les processus de prévention et de réduction des impacts.



« Nous sommes satisfaits de voir que Loblaw a divulgué une étude d'impact sur les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement; il s'agit du seul détaillant agroalimentaire canadien à avoir posé un tel geste. »

- Marine Martal, *Æquo*



Enjeu : Crise climatique

OBJECTIFS :

- › Divulguer les émissions de portée 3
- › Adopter une stratégie de réduction des émissions de portée 1, 2 et 3
- › Intégrer des objectifs en lien avec l'enjeu à la rémunération des dirigeants

Transformer les engagements climatiques en actions concrètes et mesurables

En décembre 2024, Metro a franchi une étape importante en publiant pour la première fois la répartition détaillée de ses émissions de portée 3 (97 % de son empreinte carbone), en distinguant notamment les émissions issues de l'agriculture, des terres et des forêts. Cette divulgation s'est accompagnée d'une démarche de validation par une tierce partie, répondant ainsi aux attentes croissantes en matière de rigueur méthodologique.

Sur le plan stratégique, Metro a également publié ses plans de décarbonation et s'est montrée ouverte à l'idée d'estimer les réductions d'émissions attendues. Cette approche fait écho aux pratiques déjà adoptées par des pairs et répond directement aux besoins des investisseurs qui cherchent à évaluer la crédibilité des trajectoires climatiques.

Enfin, l'intégration de critères climatiques dans la rémunération des dirigeants marque une évolution notable. Metro a confirmé que 40 % de la composante ESG de la rémunération à long terme est axée sur le climat.

PROCHAINES ÉTAPES : Faire valider le calcul des émissions de portée 3 par une tierce partie, estimer les réductions d'émissions attendues et divulguer avec plus de précision les critères inclus dans la rémunération ESG à court terme.



« Nous sommes satisfaits des progrès réalisés par Metro concernant la divulgation liée à la réduction des émissions de GES. Cependant, la compagnie a encore une marge de progression sur les enjeux liés aux droits de la personne. »

- Marine Martal, *Æquo*

Nutrien

Industrie : produits chimiques | **Pool** : Canadien



Enjeu : Impact écologique

OBJECTIF :

- Évaluer et divulguer les impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la biodiversité

Une première analyse des impacts écologiques

Nutrien a posé un geste positif en publiant un document présentant ses impacts sur la nature, sa dépendance aux écosystèmes et les risques ou opportunités qui en découlent. Ce rapport détaille principalement la méthodologie, et l'analyse se concentre pour l'instant sur les opérations directes de l'entreprise.

Cependant, les principaux impacts sur la biodiversité liés aux produits de Nutrien, notamment les engrais, herbicides et fongicides, se situent dans la chaîne de valeur. Par conséquent, l'entreprise devra élargir le périmètre de son analyse et accroître la transparence sur les résultats obtenus pour offrir un portrait complet de son empreinte écologique.

PROCHAINES ÉTAPES : Élargir le périmètre de l'analyse pour inclure l'ensemble de la chaîne de valeur où se trouvent les principaux impacts sur la biodiversité et publier les résultats détaillés de l'évaluation.



« Nutrien a publié un document abordant ses impacts sur la nature, sa dépendance aux écosystèmes et les risques ou opportunités qui en découlent. Nous attendons maintenant plus de transparence sur les résultats de cette analyse et un élargissement du périmètre analysé. »

- Marine Martal, *Æquo*

Pembina Pipeline

Industrie : pétrole et gaz | Pool : Canadien



Enjeu : Crise climatique

OBJECTIF :

- » Adopter une stratégie de réduction des émissions de portées 1, 2 et 3

Une première feuille de route pour 2030

Avec la publication de son « *Roadmap to 2030* », Pembina a détaillé les activités clés visant à réduire l'intensité des émissions de GES ainsi que leur contribution relative. L'objectif de l'entreprise vise une réduction des émissions de 30 % d'ici 2030. Selon Pembina, la décarbonation du réseau électrique constitue la principale source prévue de réduction, tandis que l'efficacité des opérations, les compensations/crédits carbone et le captage du carbone jouent chacun un rôle équivalent.

Pour étoffer cette feuille de route, l'entreprise a fourni un aperçu de l'analyse des projets potentiels de réduction à travers une courbe de coût marginal de réduction des émissions (MACC). Cette analyse révèle que l'amélioration des opérations et l'efficacité énergétique sont moins coûteuses, mais qu'elles offrent un potentiel de réduction limité comparativement à l'électrification ainsi qu'à la capture et au stockage du carbone.

PROCHAINES ÉTAPES : Clarifier comment chacune des activités de décarbonation contribuera à améliorer l'efficacité carbone dans le temps et préciser les pourcentages de contribution de chaque activité à l'objectif de réduction.



« Pembina a fourni un aperçu de l'analyse des projets potentiels de réduction à travers une courbe de coût marginal. Nous encourageons l'entreprise à clarifier comment chacune de ces activités contribuera à améliorer l'efficacité carbone dans le temps. »

- François Meloche, Æquo



Enjeu : Crise climatique

OBJECTIFS :

- › Divulguer les émissions de méthane
- › Adopter des cibles de réduction de moyen terme
- › Adopter une stratégie de réduction des émissions de portées 1, 2 et 3

Nouvelles cibles de réduction des émissions pour 2030

Conformément à nos recommandations, Saputo a divulgué en 2025 sa première feuille de route pour le climat. L'entreprise a aussi quantifié les émissions de GES attendues par levier de décarbonation pour atteindre sa cible 2030 dans ses opérations. Cela dit, nous lui recommandons de fournir davantage de précisions sur les actions prévues pour chaque levier et de détailler davantage la feuille de route pour ses émissions indirectes.

Dans le cadre de son approche sur les enjeux climatiques, l'entreprise a également divulgué publiquement ses émissions de méthane dans un rapport intitulé *La Promesse*. Le méthane représente un enjeu majeur pour Saputo considérant que le secteur agricole est responsable de 42% des émissions mondiales de méthane. Ainsi, nous l'encourageons à renforcer la divulgation sur sa stratégie visant à réduire ses émissions.

Saputo s'est montrée ouverte à nos recommandations, malgré les défis liés aux émissions de portée 3 en raison des relations indirectes avec les producteurs dans certains pays.

PROCHAINES ÉTAPES : Divulguer plus de précisions sur les actions prévues pour chaque levier de décarbonation des opérations, publier une feuille de route plus détaillée pour les émissions indirectes, et renforcer la divulgation sur la stratégie de réduction des émissions de méthane.



« Nous saluons le fait que Saputo ait publié sa première feuille de route sur le climat, en particulier la quantification des réductions des émissions attendues par levier de décarbonation. »

- Marine Martal, *Æquo*



OBJECTIF :

- » Adopter des cibles de réduction de moyen terme

Confirmation d'une cible de réduction des émissions de méthane

TC Énergie a confirmé que sa priorité est désormais la réduction des émissions de méthane. La compagnie vise une baisse de l'intensité des émissions de 40 à 55 % entre 2019 et 2035, alors que son objectif précédent visait une baisse de 30 % de 2019 à 2030. Le méthane représente 18 % des émissions directes de TCE, provenant de méthane fuitif, brûlé ou libéré volontairement. Le reste est principalement lié à la combustion de gaz naturel pour alimenter les compresseurs et turbines de cogénération.

Cette nouvelle cible a été adoptée après un processus d'examen des pratiques sur la mesure des émissions de méthane. Cet exercice a été mené avec l'appui d'experts internes et externes selon la norme du Oil & Gas Methane Partnership 2.0 (OGMP). Cela dit, l'entreprise ne croit pas qu'il soit dans son intérêt de joindre formellement l'OGMP pour le moment.

PROCHAINES ÉTAPES : Continuer d'encourager la société à se joindre à l'OGMP, ce qui permettrait d'assurer la gestion adéquate des émissions fugitives de méthane.



« TC Énergie a adopté une nouvelle cible de réduction de l'intensité des émissions de méthane, confirmant ainsi que sa priorité est désormais la réduction de ses émissions de méthane. »

- François Meloche, Æquo

Teck Resources

Industrie : Métaux et mines | Pool : Canadien



Enjeu : Impact écologique

OBJECTIF :

- Évaluer et divulguer les impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la biodiversité

Première divulgation des impacts sur la nature par site

La biodiversité est un enjeu matériel pour Teck : les minières ont une incidence sur la nature à travers l'utilisation des sols, la pollution de l'eau, la destruction d'habitats ou la perturbation des écosystèmes. Conformément à nos recommandations, Teck a effectué une première divulgation, par site, de ses impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature. L'entreprise s'est engagée à étendre cette évaluation à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Au-delà de cette divulgation, il est très positif que Teck travaille sur un projet d'intégration de la nature dans le cadre d'allocation de son capital. Ce projet inclut notamment la prise en compte des perspectives des communautés autochtones et l'ajout d'indicateurs qualitatifs.

PROCHAINES ÉTAPES : Étendre l'évaluation des impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature à la chaîne d'approvisionnement, et publier davantage d'indicateurs concrets sur les critères environnementaux intégrés au processus de financement.



« Teck a divulgué, pour la première fois, ses impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature par site. À cet égard, l'entreprise est en avance sur ses pairs. »

- Marine Martal, AEquo



Enjeu : Gestion de données, cybersécurité et intelligence artificielle

OBJECTIFS :

- › Adopter une politique en matière d'usage responsable des technologies d'IA
- › Divulguer comment les principes sont opérationnalisés

Adoption d'une politique interne sur l'IA

En 2025, Telus a officialisé sa politique interne sur l'IA, validée par son conseil d'administration. S'appuyant sur un cadre de gouvernance existant, en lien avec ses principes éthiques, la politique vise à encadrer l'usage, le développement, la fourniture et l'approvisionnement en technologies d'IA. À notre suggestion, Telus s'est montrée disposée à la divulguer publiquement.

Dans ce contexte, l'entreprise a donc mis en place un processus pour appliquer ses principes éthiques en matière d'IA dans ses opérations, notamment grâce à un outil d'évaluation des risques (DEP) et à des tests techniques (*Purple Teaming*). Ces mécanismes couvrent la sécurité, la confidentialité et l'éthique des systèmes d'IA développés à l'interne. L'entreprise a indiqué que les technologies d'IA acquises auprès de tiers sont également soumises à ce processus, sans toutefois fournir d'exemples concrets.

PROCHAINES ÉTAPES : Divulguer publiquement la politique sur l'IA, partager des exemples concrets d'application des principes éthiques et démontrer l'application des principes aux produits et services offerts aux clients.



« Nous sommes ravis de l'adoption d'une politique et de l'implantation d'outils de mise en œuvre structurés. Bien qu'elle soit plus avancée que plusieurs de ses pairs nord-américains sur ces aspects, Telus doit encore démontrer concrètement l'application de ses principes. »

- Arnaud Celka, Aequo

Tourmaline Oil

Industrie : pétrole et gaz | **Pool** : Canadien



Enjeu : Crise climatique

OBJECTIF :

- Divulguer les émissions de portées 1 et 2

Assurance raisonnable pour les émissions de portées 1 et 2

Tourmaline a obtenu une assurance raisonnable pour l'ensemble de ses émissions de portées 1 et 2, fournie par GHD Limited. Cela constitue une avancée, car un an auparavant, seules les émissions de portée 1 soumises aux réglementations provinciales (TIER en Alberta et GGIRCA en Colombie-Britannique) bénéficiaient de ce niveau d'assurance.

L'entreprise continue de se montrer ouverte au dialogue sur la réduction de ses émissions.

PROCHAINE ÉTAPE : Améliorer la qualité de la divulgation des émissions de GES.



« Nous félicitons Tourmaline d'avoir progressé sur la divulgation de ses émissions de portées 1 et 2. Toutefois, nous sommes préoccupés par la décision de l'entreprise de ne pas publier de rapport sur le plaidoyer politique et le climat, contrairement à certains pairs du secteur. »

- François Meloche, Æquo



Enjeu : Éthique, fraude et corruption

OBJECTIF :

- Divulguer des statistiques sur la gestion des signalements relatifs au code de conduite

Plus grande transparence sur la gestion des signalements

Étant donné les risques importants de fraude et de corruption auxquels l'entreprise est exposée, en raison de son domaine d'activité et de son implantation internationale, il est essentiel d'obtenir une transparence accrue sur cet enjeu. Cet objectif revêt une importance particulière, car il permet d'évaluer concrètement la mise en œuvre de l'approche de l'entreprise en matière d'éthique et de conformité.

Nous avons été très satisfaits de constater qu'après plusieurs années de demande de notre part, l'entreprise publie désormais des données sur les mesures prises en réponse à toutes les allégations, y compris celles liées à la fraude et à la corruption.

PROCHAINES ÉTAPES : Ventiler les données publiées par type d'allégation, afin d'améliorer la compréhension des actions mises en place selon les différents risques.



« Nous avons été très satisfaits de la publication des données sur les mesures prises en réponse aux allégations de fraude et de corruption. Il s'agit maintenant de voir à ventiler ces données par type d'allégation. »

- Arnaud Celka, Aequo

CE DOCUMENT EST CONFIDENTIEL ET POUR USAGE INTERNE AU DESTINATAIRE EXCLUSIVEMENT.

Ce rapport d'engagement actionnarial a été réalisé sur la base du dialogue que nous menons avec les entreprises, ainsi que diverses informations issues de sources disponibles aux investisseurs et au public. Malgré de multiples vérifications, Aequo ne peut garantir que toutes les données sont exactes, complètes et à jour. En outre, les informations contenues dans ce rapport ne constituent aucunement des conseils d'investissement. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'autorisation préalable d'Aequo, Services d'engagement actionnarial Inc.

© Aequo 2026 - Tous droits réservés